

HONORAIRES DE L'AGENCE

au 1^{er} janvier 2023

VENTE	Modalités	Charge
Appartements Maisons Immeubles Terrains	Montant des honoraires calculés en fonction du prix de vente net vendeur : Jusqu'à 100.000 € : forfait 6000€ TTC De 100.001 € à 150.000 € : 6,5% TTC De 150.001 € à 350.000 € : 5,5% TTC Au delà de 350.001€ : 5% TTC	A la charge du vendeur (sauf dispositions contraires conclues entre les parties).
Murs commerciaux Fonds de commerce	6% HT	

Estimation de bien : 300 € HT (sauf en cas de mandat de vente confié)

LOCATION	Modalités	Charge
Locaux d'habitation	Montant des honoraires calculés en fonction de la surface habitable :	
Frais d'état des lieux	3€ TTC par m2 3€ TTC par m2	A la charge du bailleur A la charge du locataire
Frais de dossier, de visites et de rédaction de bail	8€ TTC par m2 8€ TTC par m2	A la charge du bailleur A la charge du locataire
Locaux commerciaux et professionnels	Montant des honoraires calculés en fonction du loyer annuel HT :	
Frais de dossier, de visites, de rédaction de bail et états des lieux	30% HT	A la charge du locataire (sauf dispositions contraires conclues entre les parties).

TVA au taux en vigueur à 20%

> Siège : 128, rue d'Uelzen 76520 BOOS > tél. 02.32.80.58.80 > port. 06.85.91.11.57 > courriel : contact@monagence-immobiliere.fr

RCS Rouen n° 512 064 445 - SIRET 512 064 445 00046 - APE 6831Z - TVA : FR 0D512064445 - Garantie financière 120.000 € - GALIAN 89, rue de la Boétie 75008 PARIS

Carte professionnelle n°CPI 7606 2018 000 024 688 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen Métropole